



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2023-75-MP

OBJET : 23CFMGODETROTATIF – FOURNITURE ET MONTAGE D'ÉQUIPEMENT DE GODET ROTATIF SUR PELLE MÉCANIQUE JCB – CHOIX DU PRESTATAIRE

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité pour le service travaux de Fumel Vallée du Lot d'équiper leur pelle mécanique d'un godet rotatif afin d'assurer au mieux leurs missions, une consultation faible montant a été lancée auprès de 3 entreprises spécialisées ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – De retenir l'offre de la société SAS M3 de Bellevigny (85), pour un montant total HT de 25 400 € (30 480 TTC), afin de fournir et monter un godet rotatif sur la pelle mécanique du service travaux de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) – Précise que les crédits sont prévus au budget 2023.

AR Prefecture

047-200068930-20230428-D2023_75_MP-AR
Reçu le 02/05/2023

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 28 avril 2023



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 02 mai 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 02 mai 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com